

Conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat
8e séance ordinaire
8^e séance ordinaire 2023
Salon du personnel

<i>Présences et absences</i>		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.
Conseil des élèves			Équipe-école			Parents			
Eudes Houssou	X		Adra BERRAH	X		Annick BOULIANE	X		
Justin Beaudet	X		Michèle CASTONGUAY		X	Yacine BOUSSAID	X		
Dahlia Charbonneau	X		Martin VERRETTE		X	Delphine COPPÉ	X		
			Anne-Marie ÉTHIER	X		Marc. Etienne DESLAURIERS	X		
Représentants de la communauté			Jean-François COMEAU-BARIL	X		El Mustapha JAOUHAR	X		
Raphaël MANGIN	X		M. PÉLOQUIN		X	Martin LALONGER	X		
Kassandra CHÉRY THÉODAT	X					Nassima OMANI	X		
Invités			<i>Sabine POSSO, dir.</i>	X		Cloé RODRIGUE	X		
Ahmad TOUSSIF, Carrefour jeunesse-emploi			<i>Étienne TREMBLAY, dir. adj.</i>	X					
			<i>Jean-François DUFOUR, dir. adj.</i>	X					
			<i>Chantal GODMAIRE, dir. adj.</i>	X					
			<i>Judith MANIGAT, dir. adj.</i>	X					
			<i>Karine ST-LAURENT, dir. adj.</i>	X					

Point	Discussion	Suivis
1. Ouverture de l'assemblée		
1.1. Mot de bienvenue et présentation de tous les membres et invités		
1.2. Prise des présences et vérification des quorums		
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>L'ordre du jour est présenté.</p> <p>Proposé par Mme Berrah</p> <p>Secondé par M. Bousaid</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
3. Adoption et suivis du procès-verbal	<p>Des corrections mineures sont apportées au procès-verbal.</p> <p>Proposé par M. Deslauriers</p> <p>Secondé par M. El Jaouhar</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Suivi : le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec a fait une consultation pour le projet de loi 23, mais seulement pour les écoles primaires et non les écoles secondaires. Il est disponible sur le site du RCPAQ.ca (https://rcpag.org/memoires-et-avis/).</p>	
4. Période réservée aux élèves	<p>Les élèves sont contents que l'année scolaire s'achève.</p> <p>Les membres remercient les élèves pour leur présence et leur implication.</p>	
5. Points réservés à la communauté	<p>M. Mangin explique que les portes ouvertes de la Maison des jeunes se tiendront le 22 juin.</p> <p>La MDJ cherche un membre pour son CA.</p> <p>La MDJ souhaite démarrer une coopérative pour faire des chandails avec la presse qu'ils ont déjà. Ceci devrait débiter pendant l'été. Les jeunes seront partie prenante.</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>Certains organismes (Aire ouverte, Tel-jeunes, etc.) demeurent ouverts pendant l'été et ont même parfois plus de plages horaires. Les jeunes et les parents ne devraient pas attendre avant de demander de l'aide. On peut communiquer avec le 211.</p> <p>Audrey-Ann a fait un signet qui sera distribué à l'Annexe.</p> <p>M. Toussif et Mme Chéry Théodat mentionnent les événements à venir dans le quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> - 21 juillet : Tournoi de basket et soccer au Parc des hirondelles - 20 juin : le CJE lance le projet Implication jeunesse pour les jeunes adultes et finissant du secondaire pour les inciter à s'impliquer socialement et développer de nouvelles aptitudes. - 9-10-11 juin : Festi-Fleury - Ajout de dates pour l'opération sac à dos : 7 juin Centre communautaire Laverdure, 9 juin St-Martyr des canadiens - Foire entrepreneuriale. Le prix coup de cœur et une bourse seront remis le 9 juin. - 23-24 juin : Afro-St-Jean dans le Parc des hirondelles avec des exposants, tables communautaires <p>La Ville de Montréal a déployé un formulaire pour les jeunes en recherche d'emploi d'été (https://montreal.ca/articles/emplois-dete-la-ville-de-montreal-3816).</p> <p>Une commission se déroulera en août pour la sécurité aux abords des écoles, garderies, CPE et centres pour personnes âgées.</p>	
<p>6. Points de discussion et de décision</p>		
<p>6.1. Calendrier 2023-24</p>	<p>La rentrée administrative se fera les 24-25 août pour récupérer les effets scolaires. On note qu'il sera important de bien communiquer cette information puisqu'il s'agit d'une nouveauté qui pourrait porter à confusion. La photo se fera le jour de la rentrée.</p> <p>Les portes ouvertes se tiendront le 12 octobre.</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>Les modalités pour la première rencontre des parents n'ont pas encore été déterminées.</p> <p>On ne connaît pas encore les dates des examens de fin d'année.</p> <p>Les membres discutent des modalités pour les rencontres de parents (virtuel ou présence). Les deux modalités ont leurs avantages et leurs inconvénients. Lorsque les enseignants doivent parler avec des parents qui n'ont pas internet, ils peuvent les voir en personne ou les appeler.</p> <p>Proposé par M. Jaouhar</p> <p>Secondé par M. Mangin</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
<p>6.2. Frais scolaires et fournitures scolaires</p>	<p>Fournitures scolaires</p> <p>Mme Posso présente la liste des fournitures scolaires. Mme Godmaire explique qu'il y a peu de changements par rapport aux années précédentes sauf pour arts plastiques avec l'ajout de crayons spécifiques.</p> <p>L'item « écouteur » est retiré.</p> <p>On reformule l'item en lien avec les suggestions de marque de crayons de couleur.</p> <p>L'adoption de la liste des fournitures est proposée par Mme Omani</p> <p>Secondée par M. Toussif</p> <p>Adopté à l'unanimité avec les modifications proposées</p> <p>Frais de scolarité</p> <p>Mme Posso présente la liste des frais scolaires. On note que les frais de photocopie ont augmenté.</p> <p>Les frais de 160 \$ pour le secteur DÉFI couvrent les sorties culturelles. Les membres soulignent la qualité exceptionnelle de la programmation des sorties proposées.</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>Les manuels sont fournis et seuls les cahiers d'exercices doivent être payés par les parents.</p> <p>Les membres discutent de l'utilisation qui est faite des cahiers d'exercices. Plusieurs élèves les utilisent très peu tandis que d'autres en tirent profit pour étudier.</p> <p>On note une augmentation de 60 \$ en sec. 1 et 2 pour la participation au plein air, mais les parents devaient auparavant payer à la pièce. Il ne s'agit donc pas d'une véritable augmentation.</p> <p>Pour les familles en difficultés qui ne sont pas en mesure de payer l'état de compte en début d'année, des mesures peuvent être prises pour les soutenir (étalement des paiements, bourses, soutien du milieu communautaire, etc.).</p> <p>Proposé par M. Toussif, Secondé par M. Jaouhar Adopté à l'unanimité</p>	
<p>6.3. Budget pro forma</p>	<p>Mme Posso explique que le CÉ doit adopter ce qui est fait avec les budgets et non les montants eux-mêmes. Le budget pro forma avait été présenté lors de la rencontre précédente.</p> <p>On ignore encore si la mesure sur le tutorat sera renouvelée.</p> <p>La mesure bien-être à l'école a été retirée.</p> <p>Proposé par Mme Éthier Secondé par Mme Chéry-Théodat Adopté à l'unanimité</p>	
<p>6.4. Code de vie</p>	<p>Le code de vie sera refait l'année prochaine.</p> <p>On note que ce qui attendu de l'élève sera davantage mis de l'avant et qu'un travail d'élagage sera effectué.</p> <p>Les changements apportés pour l'année 2023-2024 sont les suivants :</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<ul style="list-style-type: none"> - Retard : l'école s'est donné davantage de marge de manœuvre pour soutenir les élèves qui ont des enjeux familiaux, de motivation, d'organisation ou autres; ils seront référés vers la ressource appropriée (TES, organismes communautaires, etc.). - Absence : de la même façon, l'école se donne davantage de latitude pour agir de façon pertinente pour soutenir les élèves qui vivent des difficultés et s'absente régulièrement. <p>Un membre inscrit sa dissidence en s'abstenant de voter en raison de la présence des exigences sur l'uniforme.</p> <p>Proposé par Mme Berrah</p> <p>Secondé par Mme Chéry-Théodat</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	
<p>6.5. Projet éducatif</p>	<p>Mme Posso explique que la commission scolaire a transmis un nouveau canevas de consignation plus complet pour favoriser une meilleure compréhension par les parents. Le document présente le projet éducatif.</p> <p>Le portrait sociolinguistique des élèves de Sophie-Barat montre que 55,2 % des élèves ont le français comme langue maternelle, suivi de l'arabe et de l'espagnol. 76 % des élèves parlent le français à la maison. L'indice 7 de défavorisation indique que la population ne se situe pas dans un seuil de faible revenu.</p> <p>Parmi les forces, on note le haut taux de diplomation, l'offre de services variés, la bonification du programme au régulier, le programme et la concentration plein air, l'utilisation du site de l'école, la communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) en littératie est sur le point de devenir un modèle pour les autres écoles, un programme de sorties diversifié, la culture de collaboration, la mise en place d'une communauté professionnelle en mathématiques, les services aux élèves, la diversité et l'inclusion.</p> <p>Parmi les zones de vulnérabilité, on note la proportion des élèves qui ont une langue autre que le français, la réussite en mathématiques des élèves en sec. 4, le faible transfert des stratégies de lectures aux autres matières, la transition entre les bâtisses qui affecte le sentiment d'appartenance à</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>l'école, la disponibilité des locaux, les déplacements des enseignants et des élèves entre les pavillons, la désuétude des équipements technologiques, l'éloignement du pavillon St Dorothy.</p> <p>On suggère l'ajout des chantiers en cours aux zones de vulnérabilité.</p> <p>L'enjeu 1 concernant la réussite des élèves en français est lié à l'orientation « Rehausser le niveau de compétences des élèves en littératie et en numératie ». On vise une proportion d'élèves dont les résultats sont égaux ou supérieurs à 70 % en français de sec. 5 de 75 à 77 %</p> <p>Enjeu 2 (la réussite des élèves en mathématiques): L'indicateur a été précisé pour cibler les sec. 4 et la compétence 2.</p> <p>Enjeu 3 (la réussite des matières à sanction en sec. 4) : la proportion d'élèves qui ont réussi a été augmentée.</p> <p>Il est proposé d'ajouter, dans la section des notes et autres informations pertinentes certains termes, par exemple : CST, SNT, règles de sanction, compétence 2, que les élèves dont les notes se situent entre 61 et 69 % sont considérés vulnérables.</p> <p>Proposé par Mme Rodrigue</p> <p>Secondé par Mme Omani</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	
<p>7. Points d'information</p>		
<p>7.1. Bilans des directions adjointes</p>	<p>DÉFI</p> <p>M. Tremblay explique que le programme a été développé dans les années 80 sur plusieurs assises, notamment l'implication communautaire par le biais du bénévolat; la dimension culturelle et littéraire et scientifique. Il présente les différentes activités réalisées au cours de l'année. Le milieu est dynamique et répond bien aux besoins des élèves. On souligne la cohabitation positive.</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>On explique que M. Laforest prépare sa relève pour assurer la pérennité du programme plein air. M. Baril-Comeau explique que lui-même suit un programme d'étude en plein air à l'UQAC.</p> <p>En ce qui a trait à Génies en herbe, M. Cassou poursuivra son implication jusqu'à ce qu'un remplaçant soit nommé.</p> <p>Empreinte UNESCO - Régulier</p> <p>Mme Godmaire explique qu'on termine la 2^e année du projet Empreinte UNESCO. Les travaux ont tourné d'une bonification en classe. Les enseignants ont préparé une panoplie d'activités visant à développer les compétences prescrites par le programme Empreintes Unesco. Ils et elles ont fait preuve d'initiatives, d'imagination et d'audace pour repenser leur planification annuelle. Les projets devaient s'inscrire parmi les missions de l'UNESCO : Ouverture sur le monde, écocitoyenneté, développement durable, solidarité et justice sociale.</p> <p>Les projets tournent autour des compétences suivantes : pensée critique, créativité, méthodologie de travail, utilisation des TICs, entrepreneuriat...</p> <p>Mme Godmaire présente les différentes activités et sorties réalisées en cours d'année.</p> <p>L'année prochaine, on espère déposer une demande pour devenir école UNESCO.</p> <p>Le bazar de Mme Salem a recueilli 13 501 \$ qui seront remis le 7 juin à Leucan.</p> <p>Les membres du CÉ saluent le travail de l'ensemble de l'équipe-école et de Mme Salem.</p> <p>4^e et 5^e secondaire au régulier</p> <p>Mme Manigat présente les différentes activités et voyages réalisés en Univers social. On souligne entre autres les visites à Radio-Canada et les ateliers en médiation culturelle. Les équipes sportives ont eu d'importants succès. Le cours d'entrepreneuriat a été une réussite et s'est conclu par</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>une Foire le 3 juin. Les élèves de sec. 5 ont fait un magnifique spectacle de slam empreint d'authenticité. Mme Manigat souligne leur immense talent.</p> <p>Un salon des CÉGEPs a été organisé en avril. L'activité sera refaite l'année prochaine, mais beaucoup plus tôt dans l'année.</p> <p>La cérémonie des finissants sera célébrée le 9 juin et le bal des finissants aura lieu le 22 juin. On mentionne l'importance de souligner le passage de l'ensemble des finissants à Sophie-Barat, qu'ils aient obtenu ou non leur diplôme.</p> <p>La conseillère en orientation est très active pour permettre aux jeunes de trouver leur place dans la société; le CÉGEP n'est pas la seule option et l'école doit se centrer sur le jeune pour répondre à ses besoins. Beaucoup d'accompagnement a été fait en prévention. Un important travail de repérage est fait pour identifier les élèves à risque de décrochage pour identifier le parcours qui leur conviendra le mieux.</p> <p>Adaptation scolaire</p> <p>Mme St-Laurent présente les activités réalisées en cours d'année. Notamment, un doctorant en astrophysique a été accueilli ainsi qu'un astronaute de la NASA. Le voyage à Charlevoix a été extrêmement apprécié : l'école a contribué une somme importante, mais estime que considérant son impact pour les élèves, la dépense en valait largement la peine. L'école compte 7 classes d'adaptation scolaire.</p> <p>Conférences et ateliers</p> <p>M. Tremblay présente l'ensemble des conférences et ateliers organisés par les équipes terrain. Plusieurs idées ont été proposées pour l'année scolaire 2023-2024 pour répondre aux besoins des élèves.</p> <p>Les membres remercient et félicitent l'équipe-école pour leur dévouement, la profusion et la richesse des activités proposées.</p> <p>Mme Posso remercie les directeurs adjoints.</p>	
7.2. Priorités 2023-24	Mme Bouliane présente le bilan du conseil d'établissement.	

Point	Discussion	Suivis
	<p>Elle salue notamment le retour très apprécié des enseignants et de l'équipe-école pour permettre aux parents d'avoir une perspective variée.</p> <p>Elle salue la place donnée aux bons coups dans les rencontres.</p> <p>Elle souligne l'augmentation du nombre d'activités présentées au CÉ.</p> <p>Elle explique que le travail concerté de la direction et du CÉ a permis une amélioration des communications reçues du CSSdM concernant les travaux.</p> <p>Elle souligne l'importance de la présence des élèves au CÉ.</p> <p>Elle propose les sujets suivants à aborder au cours de l'année 2023-2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revoir les règles de fonctionnement du CÉ pour clarifier les procédures en cas d'absence répétée de membres ou en cas de désaveu. - Réviser le canevas de présentation de l'ordre du jour. - Donner suite au sondage transmis en 2021. - Repenser l'aménagement du chapiteau pour augmenter son usager. - Proposer des opportunités de rencontres et de collaboration entre les élèves des 2 programmes. - Valoriser les bons coups de l'école. - Informer les parents des portes ouvertes des CÉGEPS. - Assurer le suivi du dossier de délocalisation. - Assurer le suivi du dossier de l'offre scolaire au secondaire dans le quartier. - Favoriser l'implication des élèves dans des projets émanant de leurs propres besoins. - Valoriser le sentiment d'appartenance des élèves. - Mettre en place au début de l'automne un comité d'élève et de personnel pour élaborer la liste des besoins pour le projet de rénovation. 	
<p>8. Mot de la présidente</p>	<p>La présidente souligne la grande fierté qu'elle a à l'égard de l'École Sophie-Barat.</p>	
<p>9. Parole au public</p>		

Point	Discussion	Suivis
10. Période réservée au forum des parents	Deux conférences ont eu lieu et se sont bien déroulées.	
11. Tour de parole		
<ul style="list-style-type: none"> • Délégué du comité central des parents 	<p>Il a été nécessaire de tenir une 2^e réunion pour désigner des représentants au CA.</p> <p>Une réunion a généralement lieu en septembre pour préparer la rentrée. La 1^{re} rencontre aura lieu en octobre.</p> <p>La directrice générale du CSSdM vient régulièrement en rencontre répondre aux questions des parents.</p>	M. Deslauriers validera une information donnée par la DG du CSSdM
<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants 	L'année scolaire se termine.	
<ul style="list-style-type: none"> • Personnel de soutien 	Il reste la cérémonie et le bal des finissants. Tous les bons coups ont été nommés au cours de l'année.	
<ul style="list-style-type: none"> • Parents 	<p>On mentionne notamment les succès suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Futsal, les filles ont remporté la finale, les gars sont arrivés seconds. - En design de mode, les élèves de Sophie-Barat ont remporté 2 prix et participeront à la semaine de la mode. - Les élèves de sec. 2 sont champions provinciaux de Génie en herbe. <p>Des parents ont rapporté la pression importante vécue par des élèves et une certaine dévalorisation du programme régulier et de l'adaptation scolaire de la part de certaines personnes. En conséquence, certains élèves vivent une importante anxiété de performance. Mme Posso a fait des interventions auprès de certaines personnes à cet effet.</p> <p>M. Tremblay explique les interventions qu'il fait auprès des parents et des élèves. Il n'a pas reçu les mêmes échos des parents. Son objectif est que les élèves soient dans le programme le mieux adapté à leurs besoins.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels 		
12. Varia		

Point	Discussion	Suivis
13. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée	L'assemblée est levée à 22h06 Proposée par M. Deslauriers Secondée par M. Jaouhar Adopté à l'unanimité	